

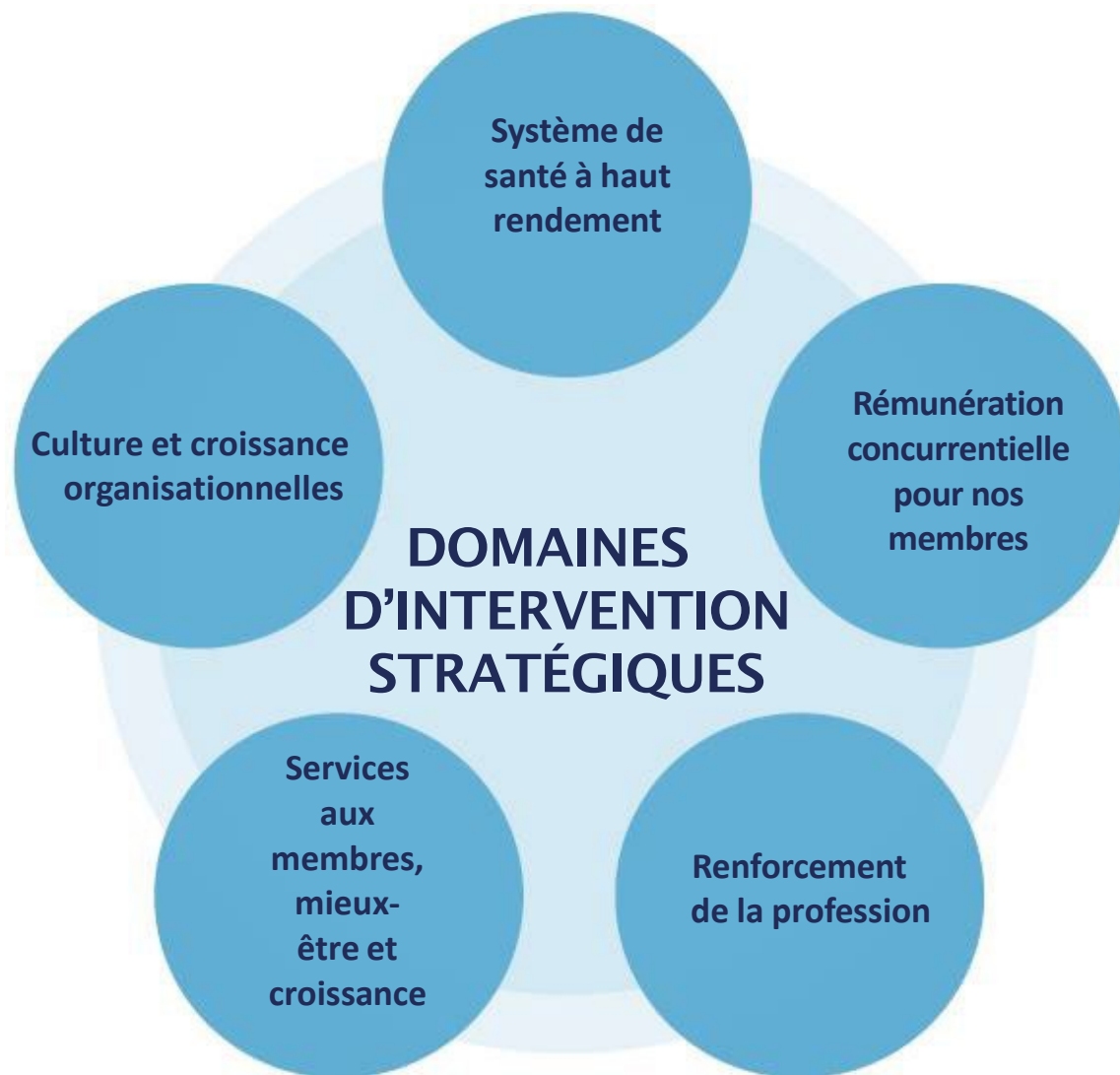
Plan stratégique 2023-2025



MOBILISATION DES PARTIES INTÉRESSÉES/RECHERCHE

1. Réunions exploratoires avec l'équipe de direction de la SMNB – le 8 septembre 2022
2. Atelier avec le Conseil d'administration – le 21 septembre 2022
3. Sondages auprès des membres de la SMNB
 - Sondage auprès des membres au sujet du plan stratégique (458 réponses) - du 22 au 29 septembre 2022
 - Sondage sur le mieux-être des membres de la SMNB (592 réponses) - du 25 juillet au 30 août 2022
4. Six entretiens individuels avec des parties intéressées externes et internes – du 26 septembre au 11 octobre 2022
5. Recherche sur les secteurs des soins de santé provincial et national :
 - Plan de la santé du GNB, document de réflexion de la SMNB, déclarations, plans stratégiques d'autres organisations utilisées aux fins de comparaison, couverture médiatique, médias sociaux, communiqués de presse, etc.
 - Les organisations utilisées aux fins de comparaison comprenaient notamment : Doctors Nova Scotia, Doctors of BC, Saskatchewan Medical Association, Alberta Medical Association et l'Association médicale canadienne.

DOMAINES D'INTERVENTION STRATÉGIQUES 2023-2025



SYSTÈME DE SANTÉ À HAUT RENDEMENT

Objectifs	Mesures
<p>1.1 Faire progresser le rendement du système de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Nous assurerons un leadership éclairé et adopterons des positions de principe promouvant l'amélioration du rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick dans son ensemble, selon une approche consistant à faire des essais et à en tirer des leçons. b) Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres acteurs des soins de santé afin d'améliorer les résultats globaux. c) Nous plaiderons en faveur de changements systémiques qui favorisent le bien-être général des médecins et leur satisfaction au travail. d) En cette ère de la désinformation, nous nous rangerons toujours du côté de la science.
<p>1.2 Militer en faveur de l'innovation et des gains d'efficacité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Nous préconiserons des améliorations technologiques significatives qui permettront de rentabiliser les investissements et les ressources, tout en favorisant une meilleure prise de décisions pour les patients. b) Nous plaiderons pour des solutions qui réduisent la paperasse et le fardeau administratif pour les médecins.
<p>1.3 Faire progresser les relations avec le gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Nous continuerons à établir de solides relations avec les principaux décideurs, par la collaboration et l'éducation, et en nous faisant porte-parole des médecins. b) Nous veillerons, à titre de partenaire stratégique, à ce que les investissements et les ressources soient dirigés vers les domaines où les besoins sont les plus criants. c) Nous plaiderons pour que la priorité continue d'être accordée aux améliorations du système de santé du Nouveau-Brunswick et aux initiatives visant à soigner les patients les plus vulnérables.

RÉMUNÉRATION CONCURRENTIELLE DES MÉDECINS

Objectifs	Mesures
2.1 Mettre en œuvre le reste de l'Entente-cadre sur les services de médecin (ESM) 2020-2025.	<p>a) Nous procéderons à la mise en œuvre des deux dernières années (de 2023 à 2025) de l'Entente-cadre sur les services de médecin (ESM) 2020-2025, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">○ la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives majeures, dont le programme provincial d'hospitalistes, l'amélioration des services d'urgence, une meilleure rémunération dans les unités de soins intensifs et la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'anesthésiologie;○ la poursuite des travaux avec la Section de la médecine familiale et le ministère de la Santé pour établir un groupe de travail en matière de soins primaires;○ l'achèvement des travaux du Groupe de travail chargé de l'Initiative sur les soins spécialisés;○ la négociation d'honoraires permanents pour les soins virtuels;○ le soutien continu des dispositions prises selon d'autres régimes de financement pour les membres.
2.2 Obtenir une rémunération concurrentielle pour les médecins.	<p>a) Nous nous préparons à négocier avec succès une nouvelle Entente-cadre sur les services de médecin pour 2025. Dans le cadre de ces travaux, nous :</p> <ul style="list-style-type: none">○ sonderons les membres, afin d'obtenir leur avis sur les points à aborder lors du prochain cycle de négociations;○ chercherons à obtenir compensation pour les dépenses engagées par les médecins dans la prestation de soins de qualité, en tenant tout particulièrement compte d'influences externes comme l'inflation;○ tenterons d'obtenir des incitatifs/une rémunération pour les médecins qui doivent former des médecins diplômés depuis peu en début de carrière;○ tâcherons également d'obtenir une rémunération pour le temps supplémentaire consacré par les médecins à des rôles de leadership, au-delà de la prestation de soins aux patients;○ ferons preuve de leadership éclairé en ce qui concerne de nouveaux modèles de rémunération novateurs qui contribueraient au recrutement et au maintien en poste de médecins, de même qu'à la pérennité du système de santé du Nouveau-Brunswick.

RENFORCEMENT DE LA PROFESSION

Objectifs	Mesures
<p>3.1 Créer des plans d'action ciblés pour les soins primaires et les soins spécialisés.</p>	<p>a) Soins primaires – consulter les membres pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour les soins primaires qui tienne compte des améliorations apportées aux modèles de collaboration, MFNB, etc., afin de contribuer au rendement global du système et d'améliorer le bien-être des médecins ainsi que les résultats pour les patients.</p> <p>b) Soins spécialisés – consulter les membres pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour les soins spécialisés qui tienne compte des améliorations nécessaires pour améliorer le rendement global du système et le bien-être des médecins, ainsi que les résultats pour les patients.</p> <p>c) Nous appuierons la coordination, la mise en œuvre et la mesure des deux plans afin de garantir des résultats optimaux.</p>
<p>3.2 Influencer et soutenir activement le recrutement et le maintien en poste des médecins, en intervenant notamment auprès des étudiants et des résidents.</p>	<p>a) Nous influencerons le recrutement et le maintien en poste des médecins, dirigés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les régies régionales de la santé, et y participerons activement.</p> <p>b) Nous plaiderons pour une augmentation du nombre de places dans les programmes d'études et de places offertes aux résidents.</p> <p>c) Nous tâcherons de faire en sorte que les médecins soient adéquatement reconnus, à leur juste valeur, et se voient offrir des incitatifs pour servir leur communauté.</p> <p>d) Nous établirons des relations significatives avec les étudiants en médecine et les résidents tout au long de leurs programmes respectifs, pour les mobiliser et les soutenir.</p> <p>e) Nous militerons pour que les étudiants en médecine et les résidents se voient offrir, en temps opportun, des emplois et des incitatifs concurrentiels, qui contribueront à la fois au recrutement des médecins et à la diversité.</p>

SERVICES AUX MEMBRES, MIEUX- ÊTRE ET CROISSANCE

Objectifs	Mesures
<p>4.1 Accorder la priorité au bien-être global des médecins.</p>	<p>a) Nous continuerons d’offrir aux membres, de façon proactive, des services personnalisés pour les aider à gérer le vaste éventail de difficultés qu’éprouvent les médecins au cours de leur carrière (y compris, sans s’y limiter, sur le plan de la santé mentale et de l’accès aux soins primaires).</p> <p>b) Nous continuerons d’élaborer, de façon réactive, des programmes visant à favoriser le bien-être des médecins à partir des résultats des récents sondages, et de mener des analyses juridictionnelles pour trouver les pratiques exemplaires dans les domaines du bien-être organisationnel, systémique et des équipes.</p>
<p>4.2 Reconnaître et mobiliser les membres.</p>	<p>a) Nous prendrons des mesures pour faire connaître davantage aux membres nos services qui promeuvent le bien-être et le mieux-être.</p> <p>b) Nous élaborerons une stratégie de reconnaissance pour souligner le travail des médecins dans la province de façon concrète, en collaboration avec les autres parties intéressées.</p>
<p>4.3 Moderniser et améliorer les services aux membres.</p>	<p>a) Nous rationaliserons les processus avec les autres parties intéressées, pour assurer un accès exempt d’obstacles à tous les services disponibles.</p> <p>b) Nous plaiderons pour un accès en temps opportun aux données du gouvernement, afin de favoriser une prise de décisions stratégique fondée sur des données probantes.</p> <p>c) Nous continuerons à évaluer les programmes en cours afin de cerner les lacunes dans la prestation de services.</p>
<p>4.4 Tisser des liens et former des médecins dirigeants.</p>	<p>a) Nous promouvrons des occasions de développement du leadership et de réseautage entre pairs axées sur la diversité, l’équité et l’inclusion, occasions qui contribueront à notre croissance.</p> <p>b) Nous chercherons des occasions de soutenir les sociétés médicales locales.</p>

CULTURE ET CROISSANCE ORGANISATION- NELLES

Objectifs	Mesures
5.1 Poursuivre le réalignement du modèle de gouvernance.	<p>a) Nous continuerons à mettre en œuvre des plans visant à actualiser notre modèle de gouvernance afin qu'il soit souple, diversifié, inclusif et conforme aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Cette mesure s'applique à notre Conseil d'administration et à la structure de nos comités, de notre forum et de notre personnel.</p> <p>b) Nous chercherons à rationaliser et à simplifier la façon dont les médecins peuvent s'investir auprès de la SMNB.</p>
5.2 Aligner les ressources aux fins de soutien du plan stratégique.	<p>a) Nous examinerons notre structure organisationnelle et nos ressources pour nous assurer d'être en mesure de mettre en application le plan stratégique, conformément aux attentes du Conseil d'administration.</p>
5.3 Conserver et recruter les meilleurs talents au sein de l'organisation.	<p>a) Nous promouvrons une culture de travail positive axée sur le leadership et l'avancement professionnel, le mieux-être et l'appartenance, ainsi que les services aux médecins.</p>
5.4 Officialiser davantage notre engagement en matière de responsabilité sociale.	<p>a) En concertation avec les médecins et les parties intéressées, nous élaborerons un plan d'action complet en matière de responsabilité sociale traitant des domaines les plus importants cernés tout au long du processus, y compris, sans s'y limiter, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, de la vérité et de la réconciliation et des changements climatiques.</p>

FACTEURS DE RÉUSSITE

	Comment nous voyons la réussite	Outil de mesure
Système de santé à haut rendement	Consultation en bonne et due forme des membres relativement aux aspects clés du système de santé du Nouveau-Brunswick.	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès par rapport à chaque mesure.
Rémunération concurrentielle pour nos membres	Mise en œuvre réussie de l'Entente-cadre sur les services de médecin 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre réussie d'initiatives majeures.
Renforcement de la profession	Satisfaction des médecins vis-à-vis des efforts de plaidoyer et des avancées systémiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre de plans d'action pour les soins spécialisés et les soins primaires
Services aux membres, mieux-être et croissance	Accroissement de la sensibilisation des membres et utilisation se rapprochant des taux de difficulté cernés.	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques d'utilisation des programmes • Évaluations des programmes (processus et résultats) • Caractéristiques démographiques des participants (tous les programmes) • Sondage sur l'engagement des membres
Culture et croissance organisationnelles	Mise en place de pratiques réactives, progressistes et propices à une culture positive en matière de gouvernance, de ressources humaines et de responsabilité sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage sur l'engagement du personnel • Élaboration et mise en œuvre du plan en matière de responsabilité sociale